



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES Externe**

**Section : Langues vivantes étrangères : Japonais**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par :

Isabelle KONUMA,

Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

## Sommaire

1 – Le CAPES externe de japonais 2021 en chiffres	3
2 – Observations générales	4
3 – Épreuves écrites d'admissibilité	7
3.1 – Épreuve de composition en japonais	7
3.2 – Épreuve de traduction	12
4 – Épreuves orales d'admission	21
4.1 – Mise en situation professionnelle	21
4.2 – Entretien sur dossier	24
Annexes – Sujets des épreuves orales	29

## 1 – Le CAPES externe de japonais 2021 en chiffres

Nombre de postes ouverts au concours	2
Nombre de candidats inscrits	46
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	22
Pourcentage des présents par rapport aux inscrits	47,8 %
Nombre de candidats non éliminés	22
Nombre de candidats admissibles	5
Pourcentage des candidats admissibles par rapport aux candidats non éliminés	22,73 %
Moyenne des candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité	8,46/20
Moyenne des candidats admissibles aux deux épreuves d'admissibilité	13,53/20
Barre d'admissibilité	11,63/20
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admission	5
Nombre de candidats non éliminés	4
Nombre de candidats admis sur liste principale	2
Pourcentage des candidats admis sur liste principale par rapport aux candidats non éliminés	50 %
Barre d'admission pour la liste principale	12,54/20
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	Sans objet
Pourcentage des candidats inscrits sur liste complémentaire par rapport aux candidats non éliminés	Sans objet
Barre d'admission pour la liste complémentaire	Sans objet
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	11,25/20
Moyenne des candidats admis sur la liste principale aux épreuves d'admission	14/20
Moyenne des candidats inscrits sur la liste complémentaire aux épreuves d'admission	Sans objet
Moyenne générale des candidats admis sur la liste principale (total admissibilité et admission)	13,71/20
Moyenne générale des candidats inscrits sur la liste complémentaire (total admissibilité et admission)	Sans objet

## 2 – Observations générales

La session 2021 du CAPES externe de japonais a été la cinquième organisée pour cette langue, et, pour cette cinquième session, le ministère de l'Éducation nationale avait ouvert 2 postes pour le public, qui ont tous été pourvus.

Du fait du nombre restreint de candidats et de la nature des épreuves, les observations générales ainsi que l'analyse de chacune des épreuves qui seront faites ci-dessous reprennent dans le fond et dans la forme un grand nombre des remarques générales et des analyses des rapports antérieurs de 2017, 2018, 2019 et 2020 qui n'avaient pas lieu d'être modifiées.

Le CAPES est délivré aux candidats qui, ayant réussi les épreuves d'un concours externe, d'un concours interne ou d'un troisième concours – pour le japonais il ne s'agit donc pour le moment que d'un concours externe –, ont accompli un stage d'une durée d'une année évalué dans des conditions définies par voie réglementaire. Son obtention permet, après validation de l'année de stage et du diplôme de master, de devenir professeur certifié.

Sur les 46 candidats initialement inscrits au CAPES cette année, 22 ont été présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité, 5 ont été déclarés admissibles, puis 2 ont été déclarés admis.

Ces candidats admis ont été conduits dès la rentrée 2021 à exercer le métier d'enseignant de japonais en tant que professeurs stagiaires dans un établissement secondaire tout en suivant en alternance une formation de l'INSPE (ex-ESPE) en vue d'obtenir leur titularisation à la fin du parcours effectué pendant l'année de stage.

Le jury tient à féliciter les admis ainsi que tous les candidats qui ont préparé ce concours. Le CAPES est en effet un concours exigeant qui demande aux candidats d'avoir une formation universitaire solide en langue et civilisation japonaises, une connaissance de la didactique du japonais, ainsi qu'une bonne connaissance du système éducatif français. Outre les connaissances et les compétences d'ordre académique et linguistique évaluées en premier lieu par les épreuves d'admissibilité, le concours exige, notamment lors des épreuves d'admission, de faire preuve de bonnes capacités de synthèse et d'argumentation ainsi que d'une maîtrise parfaite de la langue française et d'un positionnement professionnel déjà bien réfléchi.

L'analyse globale de la session 2021 montre toutefois sur ce plan, comme c'était déjà le cas lors des deux sessions précédentes, que le principal obstacle pour une majorité de candidats demeure la compétence en langue japonaise. Les résultats de chaque épreuve et les performances des candidats seront analysés plus loin dans ce rapport, mais quelques chiffres suffisent à mettre en avant cette réalité. En composition japonaise, 11 candidats sur 22 ont eu une note inférieure à 10 dont 6 une note inférieure ou égale à 6. Nous pouvons remarquer qu'en traduction, le jury attire particulièrement l'attention sur la méthodologie (nécessité d'une lecture préalable du texte) ainsi que la qualité rédactionnelle en français. Les résultats montrent la difficulté qu'ont pu rencontrer certains candidats : 16 candidats sur 22 ont eu une note inférieure à 10, dont 7 une note inférieure ou égale à 6.

La moyenne des notes de l'ensemble des candidats à chacune des deux épreuves est comparable à celles des années précédentes, avec une polarisation forte aux extrêmes : bons et très bons résultats d'un côté et faibles voire très faibles résultats de l'autre.

Les notes sont, pour chaque candidat, plutôt équilibrées entre les deux épreuves. Ce qui laisse de fait apparaître au regard des performances dans ces épreuves essentiellement fondées sur la maîtrise de la langue japonaise – une nouvelle fois, comme au cours des sessions précédentes –, trois catégories de candidats : ceux qui maîtrisent d'une manière satisfaisante voire très satisfaisante celle-ci, tant sur le plan de la production que de la compréhension, et sont effectivement au niveau – voire au-delà – des compétences attendues d'étudiants de master ; ceux qui, notamment en traduction, sont un peu en deçà de ce niveau, mais pas très loin, et qui doivent mieux se préparer tout en continuant de progresser dans la maîtrise de la langue japonaise ; et ceux qui ont un niveau linguistique véritablement insuffisant pour un tel concours et qui doivent en priorité améliorer leurs capacités d'expression et de compréhension-traduction dans cette langue.

Le niveau requis pour ce concours est établi à partir de ce que l'on attend en général de bons étudiants de japonais de master, niveau minimum pour pouvoir enseigner cette langue en toute autonomie à des élèves du secondaire. Pour que les choses soient bien claires, le niveau et les performances attendus (qui seront détaillés plus loin dans le rapport) sont en tout point inférieurs aux exigences de l'agrégation.

Si les candidats admis ont proposé des productions satisfaisantes, voire brillantes, et ont répondu aux exigences aussi bien linguistiques que didactiques ou professionnelles, un grand nombre de candidats n'avait visiblement toujours pas une perception claire des attentes du jury sur tous ces plans. Si cela était compréhensible dans le cas de la session 2017, du fait de l'urgence dans laquelle celle-ci avait été mise en place et de la difficulté des candidats à se préparer correctement à des épreuves pour lesquelles il n'existait aucune annale ni exemple, cela l'est beaucoup moins pour les sessions suivantes, les rapports 2017, 2018, 2019 et 2020 étant disponibles. Trop peu ont su s'en servir de manière efficace.

Rappelons pour finir que le programme de la session 2022 est disponible sur le site officiel du ministère <https://www.devenirenseignant.gouv.fr> et qu'un grand nombre d'indications bibliographiques se trouvent dans des documents ressources pour le cycle terminal (langues vivantes et littérature étrangère en langue étrangère) publiés sur le site Eduscol.

Comme le stipule par ailleurs ce dernier site, ce programme définit « les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement d'enseignants. » et « Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit des programmes en vigueur à la rentrée scolaire 2020. » disponibles ici : <https://eduscol.education.fr/pid34187/langues-vivantes.html> (pour le collège) ; et ici : <https://eduscol.education.fr/pid38708/lycee-general-technologique-bac-2021.html> (pour le lycée).

La lecture des rapports antérieurs peut par ailleurs être d'une grande aide. Nous formulerons néanmoins deux remarques à cet égard. Premièrement, le rapport du

jury de 2020 ne comporte pas les épreuves orales suite à l'annulation de l'admission pour cause sanitaire. Deuxièmement, si les candidats des futures éditions sont invités à lire attentivement ces rapports qui indiquent le niveau d'exigence du jury, ils ne devraient pas se contenter de cette lecture, le programme du CAPES étant appelé à évoluer à partir de la session de 2022. Les sujets zéro (disponibles en ligne sur le site [devenirenseignant.gouv.fr](http://devenirenseignant.gouv.fr)) permettront aux futurs candidats de se familiariser avec les nouveaux formats.

Pour conclure, nous nous réjouissons d'avoir été en mesure, par la mise en place de ce CAPES en 2017 et sa pérennisation depuis lors, d'apporter un nouveau débouché professionnel aux étudiants en études japonaises et de récompenser ainsi le travail de bons ou très bons candidats. Tous nos encouragements vont également à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. Nous encourageons également les institutions qui en ont la possibilité à mettre en place des préparations adéquates de façon à permettre à un plus grand nombre de candidats d'atteindre le niveau attendu dans les prochaines années. Nous souhaitons à cet égard saluer la création du master MEEF de japonais à l'université de Toulouse Jean Jaurès.

Enfin, personnellement, ayant découvert cette année le travail de la présidence du jury de ce CAPES, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du jury ainsi qu'à l'ancien président, M. Christian Galan, pour la compétence, l'efficacité et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour que cette cinquième session du CAPES de japonais ait pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Mes remerciements vont également au lycée La Fontaine dont le soutien fut indispensable pour les épreuves orales, ainsi qu'aux cadres de la DGRH du ministère de l'Éducation, dont l'aide et le suivi ont été constants, sans oublier le gestionnaire du concours à qui revient une grande partie du succès de cette session et des précédentes.

La présidente du jury

Isabelle Konuma, Professeure des universités

Les parties du rapport qui suivent ont été rédigées collectivement par l'ensemble des membres du jury.

### 3 – Épreuves écrites d'admissibilité

Rappel généralités (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Remarque importante : pour les deux épreuves d'admissibilité de traduction et composition, seul l'usage d'un ou deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de kanji) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

Comme il s'agit du dernier rapport précédant la réforme des épreuves d'admission du CAPES, les candidats prendront bien soin à lire les commentaires à la vue des exigences des nouvelles épreuves écrites d'admissibilité.

#### 3.1 – Épreuve de composition en japonais

a) Rappel généralités (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

*L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.*

*Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 22  
Moyenne présents : 9,28  
Note la plus élevée : 17  
Note la plus basse : 1  
Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	2
de 3,1 à 6 / 20	4
de 6,1 à 9,99 / 20	5
de 10 à 11,99 / 20	3
de 12 à 14,99 / 20	4
de 15 à 20 / 20	4

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

*Nous reprenons largement les remarques des rapports précédents.*

L'épreuve de composition en japonais d'une durée de cinq heures relevait pour cette année de l'axe « Innovations scientifiques et responsabilité ». Le sujet comportait cinq documents. Le document n° 4 était tiré d'un ouvrage au programme (Tezuka Osamu). Tous les autres documents (affiches et textes) étaient inconnus mais, du fait de leur format et de leur niveau de complexité différents, permettaient aux candidats d'envisager de développer leur réflexion selon de très nombreux points de vue. De fait, les œuvres inconnues étaient cette année majoritaires. Cependant, elles faisaient toutes appel à des connaissances nécessaires, pour ne pas dire basiques, d'un spécialiste du Japon : l'affiche du film Godzilla, la micronouvelle de Hoshi Shin.ichi, le texte sur Hiroshima du Prix Nobel de littérature Ōe Kenzaburō constituent tous des documents que tout candidat doit pouvoir utiliser pour mener sa réflexion.

Nous rappelons encore une fois que la liste des œuvres indiquées dans le programme du CAPES ne constitue en rien une liste limitative. Comme indiqué dans celui-ci : « les œuvres suivantes servent (seulement) d'appui au programme » (certains programmes de langues du CAPES ne donnent d'ailleurs aucune indication de textes). Si les textes cités dans le programme doivent être parfaitement connus (contenu, contexte), les candidats doivent donc aussi faire preuve, de manière plus générale, de connaissances suffisantes relatives à l'histoire littéraire japonaise (vue dans un sens large : fiction, manga, essai, etc.) pour pouvoir développer leur argumentation (grands mouvements littéraires, écrivains et artistes majeurs, etc.). Il n'est en aucun cas demandé aux candidats d'avoir une connaissance approfondie de toute la littérature japonaise : les textes sont des supports de réflexion avec lesquels les candidats vont pouvoir mener une réflexion aboutie. Ils doivent donc faire preuve de curiosité lors de la préparation de cette épreuve : les textes et les thématiques proposés peuvent leur permettre de cerner de manière plus précise les lectures qu'ils doivent faire dans le cadre de cette épreuve.

Cette épreuve est la seule dans le cadre des épreuves d'admissibilité à permettre aux candidats de montrer leur capacité d'expression en japonais. De ce fait, son évaluation porte à la fois sur le niveau de japonais et sur les exigences de fond attendues dans le cadre d'une telle épreuve. Une composition écrite dans un

excellent japonais mais dont le contenu est hors-sujet ou trop faible d'un point de vue de la réflexion et des références littéraires et/ou civilisationnelles sera négativement évaluée. De même, une copie bien structurée, avec des idées et une réflexion intéressantes mais dont le japonais n'atteint pas un niveau d'aisance suffisant ne pourra être retenue.

Les candidats sont à nouveau vivement encouragés à prendre connaissance de la description de l'épreuve telle qu'elle est donnée dans les textes officiels (voir plus haut en italique) et à prendre du temps le jour de l'épreuve pour bien lire l'énoncé en japonais. Comme nous l'écrivions dans un rapport précédent, « certains n'ont tenu compte que de manière partielle de toutes ces indications. Les meilleures copies ont été celles qui ont su s'appuyer sur tous les documents, fournir une problématique en s'appuyant sur la thématique proposée et répondre à cette problématique en fin de rédaction ». Nous reprenons à notre compte ces remarques pour la session 2021. En outre, même si format des épreuves change à partir de la session 2022, toutes nos remarques peuvent servir pour les candidats des futures sessions.

Les copies que le jury a eu à évaluer cette année montrent un phénomène déjà sensible lors des sessions précédentes : de bonnes, voire très bonnes copies, côtoient des copies faibles, voire très faibles, avec une absence presque complète de copies moyennes. Les exigences de l'épreuve, autant pour les compétences en japonais que celles pour mener une réflexion fine, structurée, argumentée, sont celles d'un concours qui doit mener certains des candidats à enseigner la langue et la culture japonaise devant des élèves. Il est inenvisageable qu'un candidat ayant un niveau B1 ou B2 (voire A2) du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) se présente et puisse réussir le concours.

#### – Structure de la composition

Avant toute chose, l'exercice de la composition exige une structuration de la réflexion et du texte écrit par le candidat. Si beaucoup ont compris qu'il fallait trouver une problématique, nous rappelons qu'une problématique, une fois posée, doit trouver une réponse. Il faut pouvoir articuler les textes proposés avec la problématique que veut traiter le candidat. Il n'y a donc ni réponses ni plans prédéfinis par le jury. Ce dernier attend du candidat une réflexion construite, argumentée, et si possible originale, qui mènera à la conclusion.

Il ne s'agit donc pas de décrire les textes, de les résumer et d'en faire une simple paraphrase. Il faut bien davantage les remettre dans leur contexte (nécessité donc d'avoir quelques notions d'histoire littéraire et d'histoire générale) et montrer ainsi que la réflexion s'appuie sur des connaissances solides.

Une liste explicative des textes, présentés les uns après les autres, quand bien même le contenu serait intéressant, ne correspond pas à ce qui est demandé. La composition doit développer une réflexion, une argumentation que les documents viennent étayer.

Certains candidats, malgré une structuration visible de leur composition, ont eu des difficultés à proposer un texte homogène, équilibré : certaines parties sont beaucoup moins longues et/ou riches que d'autres, d'autres annoncées sont manquantes, il n'y a pas de conclusion, etc. Sans doute est-ce dû à un manque de temps au cours de la rédaction. Le candidat doit prendre en compte cet aspect-là de l'exercice. Nous avons retrouvé des copies « à trous ». Nous encourageons les candidats à éviter absolument ce genre de pratique qui ne peut avoir que des effets négatifs.

De fait, certaines copies étaient beaucoup trop courtes malgré, parfois, un japonais correct et d'intéressantes idées. Une épreuve de cinq heures ne peut avoir pour résultat une seule page. Au moins quatre pages en double interligne sont attendues.

Le jury rappelle qu'il ne s'agit pas d'un essai : il n'attend pas des candidats des réflexions personnelles ou un texte à la touche littéraire mais qui ne répond visiblement à aucune problématisation.

Le jury constate cependant que des efforts ont été fournis par de nombreux candidats, efforts souvent contrecarrés par des problèmes linguistiques.

#### – Contenu de la composition

Comme nous l'expliquions quelques lignes plus haut, le jury n'attendait pas une réponse prédéfinie : toute réflexion bien menée, argumentée, dans un niveau de japonais exigé pour un tel exercice, était parfaitement acceptable.

La majorité des candidats a « compris » la problématique du sujet de cette session. Les documents proposés permettaient en effet d'articuler une réflexion riche et ample sur la question de la responsabilité de l'humanité face au progrès technique.

Le jury regrette que les candidats ne se soient que peu appuyés sur les textes proposés.

Il ne faut pas se limiter à une analyse superficielle des textes/documents proposés. Le jury apprécie de voir des études plus approfondies, autant d'un point de vue visuel lorsqu'il s'agit d'une affiche ou d'une bande-dessinée, que d'un point de vue littérature s'il s'agit d'une œuvre de ce type.

Si les documents ne posaient pas de problèmes majeurs de compréhension (la longueur du récit inconnu de Hoshi Shin.ichi était contrebalancée par une langue très simple), le jury regrette une mauvaise compréhension presque générale de l'extrait tiré de *Baraka* de Kirino Natsuo. Alors que les candidats composaient l'année même des Jeux olympiques de Tokyo, presque aucun ne s'est interrogé sur le fait que les Jeux olympiques dans *Baraka* étaient organisés à Osaka. Même si les candidats ne connaissaient pas cette œuvre, quelques aspects auraient dû les mener à conclure qu'il s'agissait d'une dystopie qui prenait place dans un Japon alternatif après la triple catastrophe de 2011, avec une région du Kantō entièrement irradiée. Cette compréhension plus fine aurait permis aux candidats d'utiliser ce texte essentiel pour la question de la responsabilité.

Nous invitons ainsi les candidats des futures sessions à avoir une maîtrise plus poussée des faits sociaux, historiques et culturels (et donc littéraires) des œuvres présentées au programme. Nous les encourageons également à s'appuyer davantage sur les textes de l'épreuve et à sortir ensuite de ces derniers en proposant leurs propres références.

#### – Compétences linguistiques

Comme on l'a déjà écrit, la composition est un exercice au travers duquel le candidat doit montrer ses capacités de réflexion, ses connaissances sur le Japon, mais aussi l'ensemble de ses compétences linguistiques. C'est la seule épreuve où les candidats peuvent montrer leurs capacités en langue japonaise. Les candidats admis seront amenés à enseigner le japonais : ils doivent donc faire preuve d'un niveau de langue en rapport avec ce métier. Les compétences linguistiques

comptent pour environ un tiers du résultat de cette épreuve.

Le jury a constaté que, cette année encore, de trop nombreuses copies n'atteignaient pas le niveau demandé pour l'épreuve du CAPES et pour être capable d'enseigner à des élèves. Environ cinq copies faisaient montre du niveau exigé pour un tel concours (dont trois copies excellentes). Une connaissance défailante (lexicale, grammaticale ou graphique) peut, non seulement, être source d'erreur dans l'apprentissage pour les élèves, mais également être une source de souffrance pour les candidats qui seraient amenés à enseigner le japonais et qui seraient incapables de répondre aux questions des élèves.

Tout comme le rapport de la session passée, le jury a relevé de nombreuses erreurs et de nombreuses insuffisances.

Nous invitons les futurs candidats à se référer aux rapports des années précédentes car le jury a constaté les mêmes problèmes pour cette session 2021.

Nous indiquons ci-dessous quelques remarques ponctuelles :

- Les candidats doivent davantage utiliser les mots de liaison. Ils leur permettent de préciser la logique de leur argumentation et d'éclairer certaines affirmations.

- Les candidats doivent utiliser les *kanji*. Par ailleurs, ils doivent bien vérifier les *okurigana* des mots avec les *kanji*. Ils ont à disposition un dictionnaire de langue et un dictionnaire de *kanji* le jour de l'épreuve. Ils ont donc les moyens d'éviter de grossières erreurs dans la graphie.

Ex) \*望しい→望ましい \*確に→確かに \*必しも→必ずしも

- Les erreurs de *kanji* liées à des prononciations identiques doivent être également évitées.

Ex) 現れている vs 表れている

- Certains expressions en japonais se ressentent de la langue française. Nous donnerons pour exemple la « traduction » du verbe « pouvoir » qui en français peut exprimer le potentiel (ことができる) ou la supposition. En japonais, ces deux sens se traduisent par des expressions différentes.

Ex) コントロールを失うことができる vs コントロールを失う恐れがある (ou 失う可能性 がある ou 失うかもしれない)

- Quand les candidats veulent exprimer l'emphase, ils doivent faire très attention à la structure de la phrase.

Ex) フクシマ地方がまだ少しだけ復興できたし→まだ少ししか復興できていないし

Ex) 人間に必要なものだまで言えるのではないか。→必要なものだとさえ言える

Cette dernière remarque amène le jury à rappeler aux candidats qu'ils doivent

apprendre à gérer leur temps. Ils doivent prendre le temps de lire les textes, pour mettre en place leur problématique et leur plan (avec les idées essentielles). Ils doivent ensuite gérer leur temps pour rendre un travail équilibré avec une conclusion et des parties homogènes. Enfin, ils doivent se réserver un temps final pour relire leur texte et faire disparaître le maximum de scories, comme celles présentées plus haut.

Enfin, il paraît bon de rappeler encore une fois que les candidats doivent s'efforcer de rendre des copies propres (sans ratures), aérées et agréables à lire. Nous rappelons que les candidats sont amenés à enseigner l'écriture japonaise à des élèves : il faut donc qu'ils travaillent sur la netteté de leur écriture, le respect des règles élémentaires du graphisme de l'écriture japonaise (taille égale des *kanji* et *kana*, bon positionnement des petits *kana*, etc.).

Le jury rappelle qu'un bon enseignant de langue est d'abord et avant tout un enseignant qui maîtrise à un très haut degré la langue qu'il doit enseigner, en l'occurrence ici le japonais.

### 3.2 – Épreuve de traduction

a) *Rappel généralités (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée : 5 heures*
- *Coefficient 2*

*L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.*

*L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 22

Moyenne présents : 7,63

Note la plus élevée : 14,75

Note la plus basse : 4,06

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	4
de 3,1 à 6 / 20	3
de 6,1 à 9,99 / 20	9
de 10 à 11,99 / 20	3
de 12 à 14,99 / 20	3
de 15 à 20 / 20	0

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Le texte proposé à la traduction relevait de l'axe « Fictions et réalités ». On en trouvera plus loin une proposition de traduction, mais, plus que cette traduction elle-même, les candidats et futurs candidats sont fortement invités à prendre en compte les principes et conseils exprimés ci-dessous. La traduction était suivie d'un exercice portant sur différents emplois de la particule *no* qui sera également commenté plus loin. La nature du concours étant d'évaluer les compétences à la fois linguistiques et didactiques des candidats, le jury recommande fortement à ceux-ci de traiter les deux parties de l'épreuve afin de répondre à cette attente.

Le texte à traduire était constitué d'extraits d'un article publié dans une revue académique, lequel présentait l'intérêt de faire écho à l'axe « Fictions et réalités » du programme de cette année.

Il s'agissait d'un texte dans lequel l'auteur développe une description analytique portant sur l'émergence d'un des genres de manga qui, s'adressant non seulement aux enfants, mais aussi adultes, met en question la responsabilité des États dans l'expérience des bombardements atomiques. Pour la bonne compréhension du texte, le lecteur devait prendre compte une approche historique du texte sur le sujet et, par ailleurs, mobiliser, au-delà de ses capacités linguistiques, ses connaissances sur la culture populaire et les faits sociaux et historiques du Japon contemporain, surtout ceux liés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

L'objectif, en proposant ce texte à la traduction, était de vérifier la capacité des candidats à pénétrer un texte japonais, « à partir du japonais », en respectant sa structuration et sa construction tant sur le plan grammatical que stylistique. Il s'agissait également de voir comment les candidats transcrivaient les temps du texte source dans un français syntaxiquement et sémantiquement logique tout en veillant à éviter une simple transposition qui rendait la traduction inintelligible.

L'attente des correcteurs n'était pas tant que les candidats produisent une traduction « parfaite », ou si l'on préfère « publable » pour un lectorat français, mais qu'ils fassent preuve, au travers de leur traduction, d'une bonne compréhension du texte et d'une bonne rédaction de leur traduction en français. Les principaux critères ayant présidé à la notation ont donc été (sans hiérarchie entre ces critères) : la présence ou non de contresens, la compréhension de la structure argumentative de l'auteur, le rendu en français de l'enchaînement de ses arguments, la quantité de texte traduite, le style et la qualité du français.

Si le jury se félicite d'avoir pu lire quelques traductions témoignant d'une bonne compréhension du texte ainsi que d'une maîtrise satisfaisante des techniques de traduction, la correction de cette épreuve a cependant mis en lumière quelques problèmes sérieux dans la manière dont les candidats avaient abordé cet exercice.

Quelques candidats n'avaient notamment pas, à l'évidence, le niveau nécessaire – linguistique et culturel – pour traiter ce texte.

Certains des problèmes rencontrés par les candidats étaient d'ordre général, tandis que d'autres étaient plus directement liés à des erreurs commises au regard du texte lui-même.

On peut ainsi se demander, à la lecture de certaines copies, si leurs auteurs ont procédé à une lecture préalable de l'ensemble du texte proposé. Il s'agit pourtant là d'une étape indispensable qui permet notamment – au travers d'une ou plusieurs lectures rapides – de parvenir à une idée générale du sens du texte et de glaner autant d'informations concrètes qui serviront de repères au moment du passage à la traduction proprement dite des différents paragraphes. Une lecture rapide et

préalable du texte en entier aurait ainsi dû permettre aux candidats de comprendre que celui-ci se structurait autour de l'idée générale selon laquelle le processus de traduction permet de faire apparaître une attention particulière portée par l'auteur à l'œuvre de Nakazawa Keji.

Cette compréhension de l'idée conductrice du texte dans son ensemble était absolument nécessaire avant d'entreprendre la traduction. Plusieurs lectures préliminaires réfléchies avec des connaissances de base sur l'histoire de la culture populaire et la question de la responsabilité des États dans l'expérience des bombardements atomiques.

L'exercice de la traduction consistait ensuite à restituer au plus près l'essence du texte original, tant dans sa lettre que dans son esprit. Cette épreuve vise en effet, redisons-le, à juger de la compétence des candidats à comprendre en profondeur un texte japonais et à restituer correctement celui-ci dans une traduction en français.

Concernant ce dernier point, autant les correcteurs peuvent être indulgents avec tel ou tel mot ou expression du texte source dont le sens a été mal compris ou mal traduit en français, autant il leur est impossible de valider des traductions qui sont impropres, incorrectes, voire incongrues, sur le plan de la langue d'arrivée, le français. Est-il nécessaire de rappeler que l'une des compétences du professeur, quelle que soit la discipline enseignée, est de « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement », à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'enseignement d'une langue ?

Cinq heures est une durée à la fois longue et courte pour une traduction : longue pour l'effort et la fatigue que celle-ci génère, courte au regard de la taille du texte à traduire. Il nécessitait une lecture attentive et lente permettant de restituer la richesse de son expression et notamment d'aborder de manière immédiate et appliquée la question des problèmes posés par l'opération de traduction, et ce pour permettre au jury de juger de la capacité des candidats à gérer leur temps pour arriver aux qualités et niveaux attendus du travail. Si la plupart des candidats sont d'ailleurs arrivés au bout du texte, d'autres, malgré un début très prometteur, ont laissé une traduction inachevée, voire un résumé, parfois dès le premier tiers du texte.

Parmi les candidats qui sont parvenus à comprendre le texte, certains ont cependant manqué de temps, ce qui s'est traduit par un style maladroit et une traduction souvent littérale, une absence de stratégie cohérente et réfléchie, ou encore l'utilisation des abréviations (« BD » pour « bande dessinée »). Nombreuses étaient les copies qui proposaient une traduction trop littérale du texte source, ce qui donnait dans la langue d'arrivée un texte peu naturel, même si la « fidélité » au texte source ne doit jamais être négligée non plus. Les futurs candidats devront donc s'entraîner à traduire en temps limité de longs textes, et pour ce faire commencer par lire de longs textes sans dictionnaire pour atteindre un rythme de lecture supérieur, dans le but de pouvoir faire une lecture globale du texte avant de commencer à traduire.

En général, et même si chacun a sa propre pratique de l'exercice, toute traduction du japonais vers le français procède en deux temps : un premier temps de compréhension du texte, de traduction soignée de rester au plus proche du texte japonais (sans rien enlever ni ajouter à celui) et de respecter la structure du texte et sa construction sur le plan des arguments développés, et d'un premier rendu dans un français syntaxiquement et orthographiquement correct ; puis un second temps (qui peut être très long) de relecture, de peaufinage, de vérification des nuances,

d'amélioration du style et de la langue, etc. La production des candidats attendue par les correcteurs correspondait à la fin du premier temps.

L'un des aspects majeurs sur lesquels la différence entre les bonnes et les moins bonnes copies s'est faite concerne la manière de traduire dans un français cohérent et correct les formes accomplies et non accomplies des mots variables japonais, ainsi que la qualité de la restitution de la logique argumentative du texte, elle-même étant conditionnée par la maîtrise de la complexité linguistique du texte ainsi que celle de la variété de l'expression. Notons que l'exercice mettait sur un même niveau d'exigence les langues source et cible, compréhension et rendu.

Le texte contenait un certain nombre de résumés des ouvrages analysés par son auteur, ce qui entraînait une longue énumération des composants narratifs (ex. personnages) caractérisée par la présence de constructions syntaxiques complexes et par des termes ou expressions condensées, mais également par une éventuelle confusion entre les temps du discours de l'auteur et ceux internes de l'histoire présentée. Dans le cas des propositions déterminantes, il était d'ailleurs important de bien analyser, en miroir du sens de la phrase, le rapport de détermination qui s'établit avec la combinaison de la forme *ren.yō* et la ponctuation. Par ailleurs, étant donné que la présentation des ouvrages s'accompagnait souvent de commentaires de la part de l'auteur du texte, il était nécessaire de traduire ces différents niveaux du discours de manière bien lisible. Comme une grande partie du texte était consacrée à la présentation analytique de divers ouvrages japonais, il était également nécessaire de transcrire le titre des ouvrages en *rōma-ji* et le traduire dans un français lisible pour le lectorat francophone. Certaines références étaient d'ailleurs bien connues ou déjà traduites en français (ex. *Hadashi no Gen*, sous le titre en français « Gen d'Hiroshima »).

Les écarts de qualité entre les copies apparaissaient par ailleurs dans la structuration et l'organisation élémentaire d'une phrase japonaise, de la connexion des verbes entre eux à l'organisation des groupes de mots, marqués ou non par des particules enclitiques, au sein des propositions, en passant par l'intégration de déterminantes, reproduisant éventuellement le précédent schéma. Une grande rigueur était donc nécessaire pour « entrer » dans le texte à traduire, accepter sa logique, et reproduire sa structure. Bien sûr, dans le cas des phrases qui apparaissaient peu naturelles une fois traduites en français, il était possible sinon souhaitable de les restructurer afin de les rendre en français dans une langue fluide : encore fallait-il que cela se fasse dans le respect du sens du texte (et des arguments développés par l'auteur) et sans rien enlever, ni ajouter au texte proposé, ni casser sa logique argumentative.

Quelques règles de base à respecter :

- écrire lisiblement (ni trop gros ni trop petit), ne pas proposer de copie trop raturée, difficile à déchiffrer ;
- respecter l'économie du texte à traduire (parties, paragraphes, saut de ligne, retour à la ligne, tirets, guillemets, parenthèse, etc.) et la reproduire dans le texte d'arrivée ;
- connaître et respecter les grandes règles de la syntaxe japonaise (ce qui est derrière ne peut déterminer ce qui est devant, nuances de connexion induites par les formes verbales, etc.) ;
- ne pas choisir systématiquement le premier sens proposé par les dictionnaires pour une entrée donnée ;

- ne pas proposer plusieurs possibilités de traduction pour un même élément ;
- respecter l'usage propre aux études japonaises de citer le nom de famille avant le nom personnel ;
- ne pas sauter de passages ou expressions (sans au minimum le signaler) ;
- ne pas oublier de marquer les allongements dans la translittération des mots japonais (accent circonflexe ou macron) et, plus généralement, utiliser correctement les règles du système Hepburn modifié ;
- avoir une orthographe parfaite en français (sans oublier de bien maîtriser l'usage des majuscules) (Ex. Japonais/japonais);
- produire des phrases syntaxiquement correctes en français (choisir la bonne préposition pour le bon verbe, enchaîner correctement les propositions, respecter les accords, s'assurer de la concordance des temps, etc.) ;
- développer ses connaissances générales dans le domaine des études japonaises (si les noms des auteurs peu connus étaient systématiquement accompagnés de *furigana*, il n'en allait pas de même des noms de personnages connus), ce qui ne devrait pas empêcher d'approfondir des connaissances générales dans d'autres domaines qui permettraient de mettre en perspective les objets d'enseignement à explorer avec les élèves ;
- ne pas faire figurer de mots japonais en *kana* ou en *kanji* sans transcription.

Sur toutes ces questions, il nous est difficile ici d'aller plus loin, tant celles-ci relèvent du travail qui doit être accompli dans le cadre de l'apprentissage de la langue japonaise.

L'épreuve de traduction est de fait une épreuve qui ne laisse guère de place à l'improvisation. Il est indispensable de s'y préparer longtemps à l'avance, notamment au regard de la durée accordée (si la plupart des candidats sont certes allés jusqu'au bout du texte, beaucoup de copies sont apparues quelque peu « bâclées » par un évident défaut de relecture). En tant que les futurs enseignants de la langue japonaise dans l'établissement scolaire en France, les candidats doivent bien prendre en conscience que les compétences requises sont doubles : en japonais tout aussi bien qu'en français.

La proposition de traduction ci-dessous est donnée à titre indicatif, d'autres traductions étaient possibles. On a volontairement conservé ici la lourdeur de certaines phrases pour mieux en faire apparaître la structure grammaticale, libre ensuite aux candidats, comme on l'a expliqué ci-dessus, d'en donner une version plus allégée. La mention de plusieurs possibilités de traduction vise à montrer aux candidats les différentes solutions alternatives qu'ils peuvent avoir, pour un même élément (notamment au regard des différents sens d'un même mot), et entre lesquelles il lui faudra choisir (comme on l'a dit plus haut, les futurs candidats ne doivent absolument pas reprendre cette pratique, c'est-à-dire proposer plusieurs choix de traduction dans leurs copies ; celles-ci ne sont données ici qu'à titre pédagogique).

## PROPOSITION DE TRADUCTION

Dans les années 1960, la position sociale du *manga* est en pleine mutation. Jusqu'alors, la culture destinée aux enfants et celle dévolue aux adultes étaient presque totalement séparées et de ce fait, dès qu'apparaissaient des descriptions violentes dans des *manga* considérés comme relevant de la culture enfantine, ceux-ci étaient déconsidérés car vus comme inappropriés pour des enfants. De plus, comme les *manga* étaient censés être destinés aux enfants, la tendance était à l'allègement sur le plan intellectuel également.

Toutefois, à partir du milieu des années 1960, les lecteurs de revues *manga* pour la jeunesse, même devenus étudiants ou « adultes », ne se séparent plus de leurs *manga*. Ainsi, les expressions dans les *manga* elles-mêmes, épousant les besoins des lecteurs, gagnent en maturité et se diversifient. De fait, progressivement, la frontière entre *manga* pour enfants et *manga* pour jeunes ou adultes a commencé à s'estomper. C'est l'avènement de l'ère durant laquelle, comme on le dit parfois, les étudiants avaient « un journal dans la main droite et une revue *manga* dans la main gauche ».

Dans un tel processus, les tendances ayant cours dans l'histoire des *manga* pour la jeunesse ont elles aussi tout naturellement changé. À ce titre, une mention particulière devrait être accordée à l'explosion d'un nouveau genre, celui du *manga* réaliste. Sont apparus dans le monde des livres de prêt de la seconde moitié des années 1950, non pas des *manga* divertissants et légers à destination de la jeunesse et publiés par les grandes maisons d'édition de la capitale, mais des *manga* « sombres », de style *hard-boiled*, visant des descriptions psychologiques plus profondes. Très influencés par le cinéma, les *manga* sombres introduisant un malfaiteur comme personnage principal ont assurément gagné un certain soutien durant toute cette période, bien que déconsidérés par les adultes « bien-pensants ».

Nakazawa Keiji, célèbre en tant qu'auteur de *Gen d'Hiroshima*, commence en 1968 à publier sans relâche une série d'œuvres réunies ensuite sous le terme de « série noire ».

La première œuvre s'intitule *Frappé par la pluie noire* (1960). Elle décrit une personne irradiée qui, pour se faire justice après le bombardement atomique, devient tueur à gages spécialisé dans l'assassinat d'étrangers. Par la suite, Nakazawa continuera de publier l'un après l'autre des *manga* décrivant le même type de personnes irradiées. Parmi elles, on retrouve notamment l'histoire d'une prostituée irradiée qui veut se venger en prenant un Américain comme client pour lui transmettre la syphilis ; d'un homme irradié qui a travaillé dans une usine de pièces détachées fournissant des armes pour la guerre du Vietnam et assassine le directeur de cette usine par sentiment anti-militariste ; d'un frère aîné rabatteur de clients qui, effrayé par l'apparition de symptômes dus aux effets de la radioactivité provoqués par la bombe atomique, maltraite sa jeune sœur prostituée.

En effet, à l'instar des *manga* ou des films ayant jusqu'alors dépeint des personnages irradiés, on retrouve dans les œuvres de Nakazawa – comme par exemple dans *Dans le cours de la rivière noire* – des « victimes malchanceuses » qui finissent par mourir de symptômes apparus tardivement pouvant être attribués aux effets de la radioactivité. Cependant, loin de se contenter de faire verser des larmes de tristesse aux victimes, Nakazawa leur a aussi fait exprimer leur colère à l'égard des États-Unis, responsables du bombardement atomique. Ainsi, il a entièrement brisé le schéma qui prévalait

jusqu'alors et cantonnait les personnes irradiées à des êtres malheureux invitant à la compassion, a réinterrogé la responsabilité des gouvernements américains et japonais au travers des victimes et a ouvert un chemin vers la paix. On peut particulièrement considérer comme une spécificité des *manga* nakazawaiens le fait de cibler la responsabilité des États, élément absent des ouvrages des années 1960 ayant trait à la bombe atomique, mais aussi des œuvres de Yamagami Tatsuhiko précédemment évoqué.

Simultanément à la publication épisodique de la « série noire » de Nakazawa Keiji dans le magazine *Manga Punch*, des tentatives ont été menées pour connecter le ressentiment des victimes à la critique étatique dans des séries télévisées de science-fiction également. Le cinquième épisode de *La Grande Tactique de l'étrange*, intitulé « La Berceuse des morts » (1968), en est un exemple.

« La Berceuse des morts » est un récit qui s'articule autour de deux personnages : une sœur cadette qui, irradiée *intra-utero* des suites de l'irradiation de sa propre mère à Hiroshima, développe une leucémie après avoir grandi et son frère aîné qui se bat pour la sauver de quelque manière que ce soit. Afin de soigner sa sœur, le frère aîné, scientifique, se lance dans le développement de rayons thérapeutiques contre la leucémie appelés « rayons de spectre G ». L'administration de « rayons de spectre G » nécessitant au préalable des essais sur les humains, il jette son dévolu sur des jeunes femmes de la même génération que sa sœur et multiplie ainsi ses expériences. Soumises à des rayons encore au stade expérimental, les jeunes femmes finissent par mourir gelées. À la fin de l'histoire, interrogé par les membres du laboratoire de recherche scientifique, le frère rétorque violemment : « Mais qui d'autres que moi aurait donc soigné la maladie de Kyōko ? L'État japonais ? Ou bien les États-Unis qui ont largué la bombe atomique ? Personne n'aurait fait quoi que ce soit ! »

Conscient du problème posé par la bombe atomique, Sasaki Mamoru, chargé du scénario du douzième épisode d'*Ultraman*, « D'Une Autre Planète, avec amour » (1967), de la société de production Tsuburaya, a, au moment de la production des *manga* « série noire » de Nakazawa Keiji, relaté les leucémies causées par les radiations atomiques dans une émission spéciale de télévision et a dissimulé dans les répliques des personnages la question de la responsabilité des États. En effet, Nakazawa ne fut pas le seul à proposer une voie reliant la « colère », le « ressentiment » des individus au sujet de la bombe atomique à l'État. Cette focalisation sur la colère, alors que les schémas de représentation des personnes irradiées évoluent avec le temps, soulève des questions importantes pour la société japonaise actuelle de 2016. En mai 2016, le Président des États-Unis, Barack Obama, visite Hiroshima, ce qui suscite un accueil chaleureux de la majorité de la société japonaise. Même en regardant les actualités liées à l'événement, il est difficile de retrouver cet archétype de l'« irradié en colère » (il y quand même eu des articles diffusant des commentaires de personnes irradiées exigeant des excuses). C'est comme si cette voie reliant l'État aux émotions des individus irradiés avait été perdue de vue. D'un autre côté, la mobilisation des émotions individuelles par l'État est une réalité observable dans le monde entier. Ces faits pris en considérations, il est sans doute nécessaire d'interroger à nouveau les liens entre les stéréotypes ancrés dans la société et les émotions (de compassion et de colère) qui les sous-tendent.

(Extrait partiellement modifié de Yamamoto Teruhiro « Hibakusha-zō no suterotaipu-ka ni kansuru ichujōsatsu : eiga *Jun.ai monogatari* kara terebi tokusatsu bangumi *Kaiki daisakusen* made [« Réflexion sur le stéréotype de la représentation des personnes irradiées : d'*Un amour pur* (film) à *La Grande Tactique de l'étrange* (série télévisée de science-fiction)] *Ritsumeikan gengo bungaku kenkyū* (Recherche sur la langue et la culture de l'université Ritsumeikan) n°23-3, 2017)

Concernant l'exercice qui suivait la traduction, son libellé était le suivant : « Proposez et discutez, de manière contrastive et en fonction des choix de traduction que vous aurez effectués, des pistes de traitement en situation d'enseignement des différentes occurrences de l'élément linguistique souligné (il n'est pas demandé d'effectuer une analyse complète de chacune des occurrences prises isolément). »

Tous les mots étaient ici importants, et il apparaît clairement que si cet exercice a été mal traité par beaucoup, c'est parce qu'il a, tout d'abord, sans doute été mal compris et mal préparé. De fait, l'exercice a souvent donné lieu au pire, le pire se résumant à deux cas de figure bien précis : l'analyse quasi systématique des différentes occurrences de la forme apparaissant dans le texte (qui était pourtant explicitement non demandée), voire la méconnaissance manifeste ou l'acquisition erronée des éléments grammaticaux dont il était question et la présentation d'une « leçon type » complètement déconnectée du texte.

Nous ne donnerons pas ici de correction type de cet exercice, qui ne serait de toute façon pas reproductible pour les prochaines sessions, son traitement pouvant par ailleurs prendre des formes très différentes suivant les candidats. Aucun des traitements proposés n'étant en lui-même « juste » ou « faux » (sauf énonciation d'incongruités grammaticales, assez nombreuses dans le cas présent), le jury a essentiellement pris en compte la qualité de l'argumentation et la cohérence entre la présentation des différentes valeurs de la structure ainsi que la qualité de la réflexion au sujet des pistes proposées.

Voici toutefois quelques principes généraux de traitement s'appuyant sur ce qui était demandé. On attendait ainsi des candidats :

- 1) qu'ils identifient l'élément souligné, en l'occurrence donc, la particule *no* ; plus que l'exhaustivité sur le plan de la grammaire et plusieurs présentations de cette particule étant par ailleurs possibles en fonction des éléments pris en compte, c'est surtout la cohérence de la présentation proposée par le candidat qui était attendue ici ;
- 2) qu'ils expliquent que ces différentes valeurs dépendent surtout du sens des phrases et du contexte et en donnent un ou deux exemples à partir des choix de traduction qui ont été les leurs, et non pas des exemples reformulés (attention par ailleurs de bien choisir des exemples qui correspondent vraiment aux valeurs présentées) ;
- 3) qu'ils proposent des pistes d'enseignement :
  - en précisant et surtout argumentant le moment le plus souhaitable de l'introduction de ces formes dans les années ciblées (par exemple en 1<sup>re</sup> LV3) : l'argumentation est en effet ici essentielle car plusieurs points de vue sont possibles en fonction des éléments retenus (fréquence d'utilisation, capacités des élèves, nécessité au regard des besoins de l'expression, caractère naturel ou artificiel de la production, etc.) ;

- en évoquant les prérequis sur le plan de la construction ;
  - en évoquant les difficultés que cette forme peut soulever pour les apprenants ;
  - en discutant la nécessité (ou pas) de présenter telle ou telle valeur en fonction du niveau d'enseignements (beaucoup de réponses acceptables si justifiées et argumentées) ;
- 4) qu'ils rédigent leur réponse à la question posée de manière claire et dans un français parfait et que, notamment, les choix des termes explicatifs (grammaticaux, syntaxiques, linguistiques) soient pertinents.

## 4 – Épreuves orales d'admission

*Rappel généralités (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

*Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.*

Ajoutons ici que, en vue de procéder au recrutement de professeurs du second degré, le jury observe tout particulièrement, dans les différentes phases de ces épreuves, la capacité communicationnelle des candidats, de même qu'il évalue leur aisance, leur clarté, leur volonté de convaincre et leur attitude. De la même façon, le jury accorde une très grande importance à la maîtrise des langues française et japonaise dont font preuve les candidats, et prend en compte dans ses jugements la clarté, la qualité et la finesse d'expression de ceux-ci.

Remarque importante : pour les deux épreuves orales d'admission, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

Comme il s'agit du dernier rapport précédant la réforme des épreuves d'admission du CAPES, les candidats prendront bien soin, comme pour les épreuves écrites, à lire les commentaires à la vue des exigences des nouvelles épreuves orales d'admission.

### 4.1 – Mise en situation professionnelle

*a) Rappel généralités (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée de la préparation : 3 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

*L'épreuve comporte deux parties :*

- *une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à*

*justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,*

- *une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.*

*Chaque partie compte pour moitié dans la notation.*

*La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 4

Moyenne présents : 10,5

Moyenne admis : 12,5

Note la plus élevée : 14

Note la plus basse : 7

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	1
de 10 à 11,99 / 20	2
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	0

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Dans cette épreuve, les candidats doivent bien établir le lien entre la première partie académique et la seconde partie plus professionnelle, ce qui exige d'eux une compréhension fine des documents à la lumière des notions ou bien des thématiques retenues.

Les supports authentiques constituant le dossier, de nature et de sources variées, n'étant pas hiérarchisés, c'est aux candidats d'effectuer cette tâche et de les mettre en relation de façon structurée. Chacun des documents doit donc faire l'objet d'un traitement équilibré et d'une analyse approfondie. La paraphrase ou la simple restitution – même fidèle – du contenu des supports écrits, iconographiques ou audiovisuels, etc., ne sauraient tenir lieu d'analyse.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : Territoire et mémoire (cf. annexe 1)

Sujet 2 : Diversité et inclusion (cf. annexe 2)

Il est important tout d'abord que les candidats s'approprient bien le titre et les consignes inscrites sur la première page du sujet. Dans cette première partie en japonais, le jury attend un exposé de nature académique avec une mise en perspective des documents autour d'une problématique. Sur le plan méthodologique, on peut dire que cette épreuve présente des similitudes avec celle de composition, mais réalisée à l'oral, à partir d'un dossier plus professionnel. Les candidats doivent commencer leur exposé par une brève introduction afin de présenter les différents documents et préciser le thème central du dossier ainsi qu'annoncer le plan de leur exposé. Dans le développement, il s'agit de procéder à l'analyse de ces documents et à leur mise en relation, à travers le prisme de la problématique choisie, et ce en lien avec le contenu culturel du programme d'un niveau de classe à déterminer. La conclusion, indispensable, peut proposer une perspective plus large ou une réflexion plus approfondie.

En aucun cas, il ne s'agit de procéder à une simple description des documents les uns après les autres dans l'ordre où ils sont présentés dans le dossier. La définition d'une problématique est nécessaire afin de structurer l'exposé et présenter un axe d'analyse des documents. Une fois celle-ci clairement définie, le candidat peut répondre à la question posée en développant son exposé.

Les références à l'actualité ou à d'autres exemples tirés de la culture et de l'histoire sont appréciées.

Points négatifs :

Les candidats ne doivent en aucun cas exclure la possibilité d'enseigner en LVB ou en LVA. Certains ont justifié le choix d'une séquence à destination d'apprenants en LVC, en arguant du fait que les apprenants en LVB ou LVA étaient moins nombreux que ceux de LVC. Lors de l'entretien, il était visible qu'ils n'étaient pas capables d'adapter ou de moduler une séquence à destination d'élèves de LVB ou LVA, en raison d'une limitation au niveau de leur compétence linguistique, ou d'un manque d'assurance face à des élèves qui ont parfois un très bon niveau et présentent des problématiques d'apprentissage spécifiques. Les futurs professeurs doivent être capables d'enseigner à des classes de tous niveaux dans l'enseignement secondaire, où il existe une grande diversité dans le parcours des apprenants.

À l'inverse, il faut avoir conscience que souvent, les documents authentiques sont difficiles à exploiter tels quels et qu'il faut donc être capable de proposer des solutions pour qu'ils soient accessibles aux élèves (notamment les LVC).

L'analyse des documents doit toujours établir le lien avec l'axe retenu. Certains candidats, malgré une réflexion qui pouvait être intéressante, perdait le fil de leur raisonnement en cours de présentation.

Un candidat avait un excellent niveau de langue, l'exposé était clair, mais peu problématisé. Cette épreuve exige des candidats une maîtrise linguistique mais aussi une maîtrise de l'exercice qui lui est demandé. Il était visible qu'un candidat avait des difficultés à se projeter dans sa future mission d'enseignant : les consignes données aux élèves dans le cadre de sa séquence étaient peu claires. Ses réponses aux

questions du jury (qui pourtant devaient l'aider à préciser ses consignes et objectifs de fin de séquence) se sont par conséquent révélées confuses.

Points positifs :

Les meilleurs candidats sont ceux qui ont conscience du programme (collège et lycée) et qui sont capables de mettre les documents en relation avec celui-ci (un des candidats avait notamment une connaissance bien trop faible dudit programme).

Un candidat manquait de fluidité dans son discours mais commettait très peu d'erreurs ; un autre parlait aisément mais il y avait plus d'erreurs de vocabulaire et d'expression. Mais dans l'ensemble les candidats ont démontré un très bon niveau de japonais d'expression orale.

Le jury apprécie les présentations concrètes : par exemple, comment ces documents peuvent-ils être remaniés à destination des apprenants, en fonction de leur niveau ?

Les meilleurs candidats ont su rebondir et se remettre en question face aux remarques du jury, démontrant qu'ils seront capables de réagir vite face aux élèves

Certains candidats ont montré que la séquence pouvait faire l'objet d'une sortie culturelle, d'un travail croisé avec un professeur d'une autre matière.

Lors de l'entretien, certains candidats ont montré une attitude positive. Face aux remarques du jury, ils ont montré une capacité d'adaptation afin de rectifier l'élaboration de leur séquence, ou créer des variantes destinées à d'autres niveaux que celui qu'ils avaient choisi. La capacité à l'auto-correction, la réactivité et l'inventivité étaient valorisées. Un candidat a su montrer son dynamisme et sa créativité, deux qualités importantes pour de futurs enseignants.

*Quelques conseils*

Il est essentiel de produire des exposés bien structurés à partir d'un plan clairement établi.

Les candidats devaient en outre être capables de déterminer la notion ou la thématique auxquelles rattacher leur réflexion, d'être exigeants avec eux-mêmes dans la préparation des épreuves du concours, en articulant fortement leurs savoirs théoriques avec leurs savoirs pratiques, ce qui présuppose d'avoir à la fois une bonne culture générale et une bonne connaissance des programmes et de la didactique.

Le jury incite les futurs candidats à construire pour eux-mêmes de véritables stratégies d'accès au sens d'un document afin qu'ils puissent à leur tour transmettre à leurs futurs élèves des outils efficaces.

Enfin, il s'agit d'une épreuve orale : le futur professeur doit être capable de capter l'attention de son auditoire. Le candidat doit éviter de garder les yeux rivés sur ses notes durant sa prestation.

## **4.2 – Entretien sur dossier**

a) *Rappel généralités* (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- *Durée de la préparation : 2 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve porte :*

*– d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,*

*– d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.*

*La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.*

*La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

*Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.*

*La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 4

Moyenne présents : 12

Moyenne admis : 15,5

Note la plus élevée : 16

Note la plus basse : 5

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	1
de 6,1 à 9,99 / 20	0
de 10 à 11,99 / 20	0
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	2

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Cette épreuve d'une durée d'une heure est composée de deux parties : une première partie en japonais permettant de vérifier la compréhension d'un ou

plusieurs documents audio et/ou vidéo. Cette première partie est elle-même divisée en deux sous-parties : dans un premier temps, le candidat présente sa réflexion en japonais durant 15 minutes. Dans un second temps, le jury interroge le candidat sur sa production pendant 15 minutes, toujours en japonais. La seconde sous-partie, en français, prend appui sur un dossier tiré au sort et composé de productions d'élèves et de documents utilisés en situation d'enseignement. Dans les 20 premières minutes, le candidat présente le résultat de sa réflexion pédagogique et didactique. Dans les dix minutes suivantes, le jury s'entretient avec le candidat au sujet de la réflexion qu'il vient de mener.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 3 : Territoire et mémoire (cf. annexe 3)

Sujet 4 : Voyages et migrations (cf. annexe 4)

Comme dans les rapports précédents, le jury rappelle les points suivants.

Cette épreuve est différente, malgré une similarité apparente, de l'autre épreuve orale de mise en situation professionnelle. En effet, si la seconde partie de cette dernière amène le candidat à conduire une réflexion pédagogique en amont de la mise en place d'une séquence d'enseignement, l'épreuve d'entretien sur dossier vise à s'interroger sur les acquis (ou les non-acquis) des élèves à la vue de leurs productions et sur les moyens de remédiation à apporter à cette situation. Il faut donc que les candidats prennent, là encore, bien conscience de la différence des exigences des deux épreuves d'oral.

Le jury rappelle aux candidats qu'il s'agit d'une épreuve orale. Si les compétences linguistiques, pédagogiques et civilisationnelles sont particulièrement évaluées, ils ne doivent pas non plus oublier qu'ils sont face à un jury et que l'interaction constitue un aspect important. Le jury profite de cet entretien pour également évaluer la capacité des candidats à maîtriser sa relation aux autres, son rapport dans l'espace, le port de sa voix. Le métier d'enseignant est un métier hautement social dans lequel le contact humain est primordial. Le stress peut s'avérer un redoutable adversaire. Le jury ne saurait trop recommander de se préparer avec d'autres personnes pour évacuer autant que possible cette tension. De manière générale, le jury n'est pas là pour critiquer les candidats, il est là pour écouter ce qu'ils ont à dire.

La première partie de l'épreuve doit amener les candidats à présenter le document audio ou vidéo qui figure dans son dossier, à en extraire les points essentiels et à l'articuler avec la thématique proposée. Il ne s'agit en aucun cas d'en faire une simple paraphrase. À ce stade, les candidats doivent être capables de présenter le document, de le contextualiser, de présenter sa structure, etc. Il ne s'agit pas d'apporter une proposition d'application pédagogique du document étudié. Ce sont les documents pédagogiques et les productions d'élèves qui doivent être le support d'une réflexion pédagogique, dans la seconde partie.

Lors de la première partie de l'épreuve (30 mn) qui se déroule en japonais, le jury a fortement apprécié les candidats qui ont fait des efforts pour structurer leur réflexion et qui ont mis en place une problématique. Avant de présenter le document, les candidats ne doivent pas oublier de replacer dans un contexte plus général ce document. Il faut savoir et pouvoir « sortir » du document pour pouvoir l'expliquer de manière plus convaincante. Une présentation qui se limiterait à résumer le document

risque de vite tourner à vide. Ce moment de contextualisation permet au candidat de montrer au jury ses compétences civilisationnelles.

Il est absolument nécessaire de connaître les niveaux du CECRL qui sous-tendent les objectifs des programmes. Certains candidats ont eu des réponses floues quant à celui-ci ou ont proposé des interprétations toutes personnelles ou insuffisantes.

Un des écueils à éviter est par ailleurs de faire une liste des erreurs trouvées dans les productions des élèves. Ici également, il faut problématiser, ou pour le moins, faire un minimum de classement. De même, passer en revue toutes les fautes peut s'avérer dangereux : une liste n'indique rien sur une quelconque réflexion au sujet de la gravité des erreurs des élèves et elle peut faire perdre beaucoup de temps aux candidats.

De manière générale, le jury attend beaucoup des propositions de remédiation : c'est un aspect central du métier d'enseignant. Or, nombreux sont les candidats à ne pas pouvoir ou vouloir s'avancer sur ce point. Repérer une faute est certes important mais cela n'a aucun intérêt si le candidat ne propose pas un moyen d'y remédier. De même, il est tout aussi important de repérer les acquis d'une production.

Le jury propose ci-dessous une série de conseils qui pourront être appliqués pour les nouvelles épreuves d'oral d'admission.

#### 1) Remarques générales :

- Les candidats doivent veiller à bien gérer leur temps de parole et, notamment pour les personnes très à l'aise dans la langue, à ne pas parler trop vite. Cela peut parfois donner l'impression d'une réflexion insuffisamment aboutie. En outre cela peut soulever un doute sur les capacités du candidat à adapter son rythme de parole au niveau des apprenants.

- Il faut veiller à produire une présentation structurée et cohérente et ne pas hésiter à présenter son plan, ni à faire des rappels de celui-ci. Durant la présentation, cela aide les membres du jury à suivre le cheminement du candidat et démontre que le candidat sait structurer sa pensée et la rendre intelligible, qualité nécessaire au travail d'enseignant.

- Les candidats doivent s'appuyer sur les documents fournis pour mener sa réflexion et répondre aux questions. Il s'agit avant tout d'une épreuve sur dossier.

#### 2) Partie de l'épreuve en japonais :

- Le jury rappelle aux candidats de faire attention aux maladroresses et aux mélanges des différents niveaux de langue.

- L'expression en japonais doit être claire et permettre d'évaluer les capacités du futur enseignant.

- Le candidat doit bien maîtriser les règles d'interaction en japonais. Certaines tournures sont inadéquates, par exemple *そうですか* lorsqu'une question est posée (on attend, par exemple, *そうですね*).

- Il ne faut pas négliger l'analyse des sources, ou des personnes interviewées, dans l'extrait vidéo : ce sont autant d'informations qui peuvent grandement orienter le contenu de la vidéo. Les négliger peut conduire à des contresens ou à des approximations dans la compréhension du contenu.

#### 3) Partie de l'épreuve en français :

- Nous conseillons aux candidats de lire le sujet en entier !
- Il ne faut pas négliger une partie des consignes : l'analyse des copies/productions des élèves doit être précédée d'une lecture critique de la séquence proposée.
  - Il faut éviter de décrire les activités de façon linéaire, mais réfléchir au rôle de l'activité en lien avec la tâche finale, à ses limites, etc.
  - Toutes ces remarques exigent une connaissance solide des niveaux visés et des volumes horaires. Sinon, l'analyse des travaux d'élèves pourrait en être biaisée.
  - Les candidats doivent avoir à l'esprit plusieurs activités selon les différentes compétences langagières, afin de pouvoir proposer des activités de remédiation ou d'approfondissement variées et cohérentes.
  - Les candidats doivent garder en tête que l'élève est en cours d'apprentissage et qu'il est important, dans l'analyse de ses travaux, d'évaluer ce qui reste à acquérir, mais également ce qui est acquis.
  - Importante difficulté pour les candidats, ceux-ci doivent essayer de se détacher de visions idylliques d'élèves et doivent éviter les phrases du type « ils sont sérieux, ils travailleront d'eux-mêmes ». L'enseignant est en charge de tous les élèves, y compris ceux qui ne travaillent pas.
  - Le jury n'a pas d'idées arrêtées sur ce qu'est un « bon » fonctionnement de classe (classes en U, classes en îlots, groupes de compétences, groupes mixtes, etc.), mais les candidats doivent être en mesure de justifier leurs préférences et d'expliquer les avantages d'un fonctionnement par rapport à un autre. Rien ne doit être considéré comme une évidence.

Le jury, reprenant les mêmes termes que les années précédentes, encourage à nouveau les futurs candidats à faire preuve de curiosité quant à l'aspect culturel des programmes, à maîtriser parfaitement les éléments des programmes officiels et à s'interroger systématiquement sur la pratique de classe (Comment enseigner tel aspect ? Pourquoi enseigner tel aspect à tel moment ? Comment prendre en compte l'hétérogénéité des classes ? Etc.). Même si les nouvelles épreuves sont différentes, c'est cette confrontation avec les pratiques concrètes en classe qui peut amener un exposé riche et plus en adéquation avec ce qui pourrait lui être demandé.

# Annexes

Code de l'épreuve : 203-7387

**Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**

**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2021**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 1 : 6 documents dont 1 vidéo

Axe retenu : **territoire et mémoire**

**Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes.

Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents.

L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

**Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

## Document 1

スペシャル求人2  
手に職は宝だ！  
モノづくり・印刷の仕事

# ヤバいぜ地球！緊急特集 エコ魂の職人たち

## 第1回 【つくるエコ】の職人たち

地球環境に関心が集まり「エコ」「ロハス」が世界的に取り上げられている昨今。それは決して難しいことではなく、モノを長く大事に使うことで実現できるのではないのでしょうか。そこで「ガテン」では2週にわたりエコを支える職人たちを取り上げます。今週は繰り返し使えるモノをつくる職人たちのワザと思いに迫りましょう。

取材・構成：久保 真子 撮影：鈴木真紀



77 ガテン 2008.11.24号

Source : 雑誌『ガテン』(2008年)

## Document 2



えみ  
大村 恵美 (職人)

Source Internet : [athome-tobira.jp](http://athome-tobira.jp)

### Document 3

Reportage intitulé : 組子細工職人 松林 啓介(明日への扉, At Home 2003 年),  
extrait d'une durée de 4'18. Vidéo à visionner sur l'ordinateur mis à votre  
disposition.

### Document 4

Extrait d'un texte intitulé : なぜ日本の職人文化は「後継者不足」に陥った  
のか？

鉄の塊を叩いて、曲げて、磨いて、美しい鋏に仕上げる。何十年もかけて  
培われた職人の勘と技術のなせる技です。こうした職人技術はさまざまな分  
野にわたり、古くからこの日本で脈々と受け継がれてきました。

「滅ぶ」という響きで神妙な顔になってしまいました。ライターの友光だん  
ごです。

「職人文化がヤバい」という話はよく耳にするんですが、具体的にどうヤ  
バいのか、僕なりにまとめてみました。

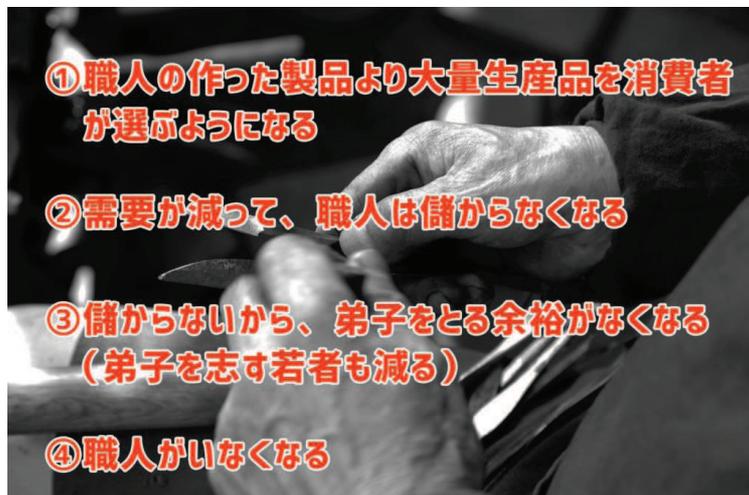
例えば、日本の鍛冶職人をフィールドワークし、現状をまとめた本には次の  
ように書いてあります。

(戦後になって) 良いものかどうかは別にして、大量生産によって安いもの  
ができるようになり、今の人はずぐに新しいものに手を出すようになってし  
まった。昔は新しいものが高価であったため、一度買ったものは完全にダメ  
になってしまうまで修理をして使っていた。

『生き残れ！日本の職人文化』（齋藤貴之著・風響社刊）から引用

かつて、生活に関わる道具は職人の手で作られていました。道具が壊れた  
ら職人が修理し、長く使うのが当たり前でした。

しかし、戦後に大量生産の波が押し寄せ、大きな価値観の転換が起こりま  
す。すると…



ということに。現状は④がまさに進行中で、職人がどんどん減ってしまっているというわけです。  
ただ、『職人がいなくなってなにが困るの?』と思う人もいるかもしれませんよね。

Source : ジモコロ (2017年9月)

## Document 5

Extrait d'une interview intitulée : **30代で東京の商社を辞めて、和紙職人になった女性の「急がば回れな人生」**

バブル全盛期、東京の商社で働いていた谷野さんは仕事の関係で埼玉に越すことになる。休日は住んでいた埼玉の中心部からは離れ、自然が綺麗な田舎の方へよくドライブをしていたそうだ。すると目に入ってくるのは、「紙屋」や「紙工房」の看板。その当時は和紙のお店や工房が今より残っていた。

工房を覗いてみると、職人が和紙を作っている。その光景に、「紙って作るんだって妙なところに感動」し、その後も和紙の美しさが頭から離れなかった。そこで、今の彼女の工房からそう遠くない場所に昔から続く工房を持っていた和紙職人に「弟子はいらないか」と聞いてみたけれど、答えは「いません」。和紙業界の斜陽化を考えれば、仕方がなかったと振り返る。

そんなある日、埼玉県の記事を眺めていると、和紙作りの継承者を募集していた。「いないって言ったじゃん、募集してんじゃん」と、すぐに応募した。18歳の若者から定年後の人まで応募者は100人、200人はいたという。研修に参加できるのは15人。予想をはるかに上回る数に、当時30歳を過ぎていた彼女は「職人って若い子がやるイメージだからおばさんだと無理かしら」と思いつつも論文を書き面接を受けた。

「採用したらこちらに引っ越しますというビックマウスのおかげで採用されたわけ」。彼女は面接で、住んでいた埼玉の都心を離れ研修のためにときがわ町に引っ越すと断言。結果、見事に選ばれ、言ったからには守らなきゃ、とときがわ町に移り住んでから26、7年が経つ。こうして彼女は前職を辞め、30代で職人としての道を歩み始めた。

「美しい和紙を作りたい」、最初はそれだけを目指していた。研修中は収入がないためアルバイトや内職をしながら5年間和紙作りの勉強に没頭した。研修が終わり、和紙職人としての人生をスタートしたあとも学ぶことはやめなかった。途中は子育てや夫の両親の介護があり、一緒に研修を受けた同期が和紙づくりを上達させている間も家にいる自分に「爽やかなくらの孤独」を感じていたと振り返る。

[...]

「違う業界からきたからいいわけで。一回外に出た方がいい。私がたとえば、紙屋さんに生まれていたら違っていた」。30歳を過ぎてからの大きなキャリアチェンジに不安はなかったかと聞くと、彼女はそう答えた。それまで働い

ていた商社で「ものの流れ」を見てきた経験は、和紙を売る際に役立ったという。

Source : Neut magazine (2018年7月)

## Document 6

Extrait d'un texte intitulé : 職人さんって一人前になるのに 10年掛かるって本当なの？

よく聞きませんか？「職人で一人前になるのには最低でも 10年はかかる」って。  
ここだけ聞くと、

なんでそんなに時間掛かるの？  
もっと効率良くして、時間短縮できないの？  
っていうか、そもそもその考え方って時代遅れなんじゃね？

なんて意見が聞こえてきそうですし、私も実際そう思っていました。  
では経験者として実際どうなのか？  
では、まず結論から申し上げます。

職人として一人前になるには 10年かかります。

一人前とは「全部 1人でできること」だから [...]

最初の 2~3年の壁を越えるためには志が必要

やっぱ何事も壁ってあります。  
でもその壁を越えられる人と、越えられない人との一番の違いは、その先の志だと思うんです。  
私の場合は、あのうるさい親父に文句言わせない！って大きな志がありました♡

人によって様々だと思うんですが、目的はなんでもいいと思います。  
でもその先の大きな目標さえあれば、必然とその途中の壁も「節を強くして  
る時」と前向きに捉えられますから。  
10年続けると確実に見える世界が変わります。  
趣味として知識や経験がもの凄くある人でも、その事だけ 10年仕事として  
取り組んだ人なんてほとんどいませんから。

またその壁を越えた時の一番の収穫は、やり続けられた心です。  
やり続けられた心、つまり自信ってヤツですね。  
よく言うじゃないですか？誰にも負けないコトが 1つ欲しいって。  
10年続けたら、確実に手に入ります。

最後に

ちょっと前に寿司職人さんの修行年数で話題になりましたよね？このお話。  
最終的に一人前のレベルの問題にもなっていたようにも思います。  
もちろんそれらも含めての志も必要ですし、それによっては時間はもっとかかることでしょう。

そして意外に盲点なのは、応用力。  
なんらかの問題が発生した時に、10年の試行錯誤があると大概のケースをクリアしています。  
っていうことは、頼られる人になるのに10年かかるってことですね。  
プロとして頼りにされる、これ一番嬉しい瞬間じゃありませんか？  
周りを見渡すとやっぱり、困った時に頼りにする人って、長くその道を進んでいますよね。

Source : Suzuin blog (2019年11月)

Code de l'épreuve : 203-7387

**Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**

**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2021**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 2 : 6 documents dont 1 vidéo

Axe retenu : **diversité et inclusion**

**Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes.

Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents.

L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

**Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

## Document 1

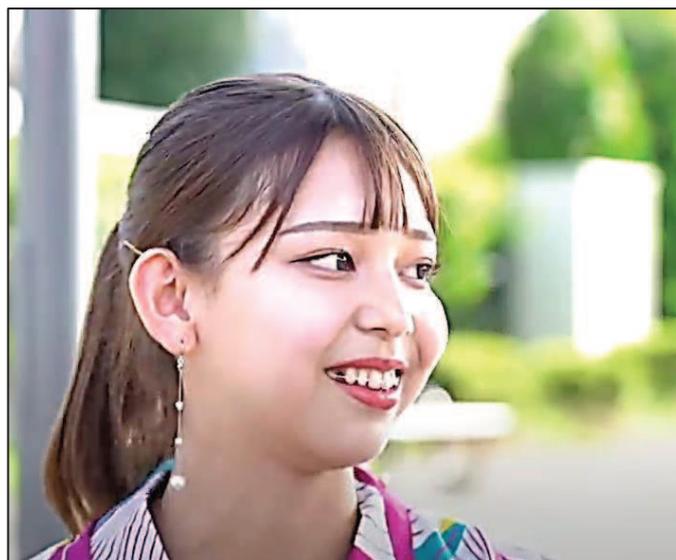
Reportage intitulé : 日本生まれ、日本育ちのハーフ

(半分黒人と半分日本人のドキュメンタリー, The Black Experience Japan 2020 年), extrait d'une durée de 4'33. Vidéo à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

## Document 2



アメリカ人と日本人のハーフのマイカさん (17)



パキスタン人と日本人のハーフのアミナさん (17)

Source Internet : Life As Half Black Half Japanese High School Girl | THE VOICELESS #18

### Document 3

Extrait d'une interview intitulée : ハーフとしての高校生活を語るマイカさん

マイカ：私の名前はマイカです。日本生まれです。お父さんがアメリカ人で、お母さんが日本人です。今までの人生、ずっと日本育ちで、日本の普通の高校2年生です。これが私の物語です。

ジャーナリスト：マイカ自身についてちょっと教えていただきたいんですけど、今は何歳ですか。

17歳です。

マイカちゃんは日本人じゃないですか。日本生まれ、日本育ちですよ。でもなんか見た目で、何だろう...日本人の見た目と言えば、これ！みたいなイメージを持っていて、日本人だとまだ分からないかもしれない人のために、どんなバックグラウンドなのか、ちょっと簡単に教えてもらえますか。

アメリカと日本のハーフで、国籍は日本で、生まれてからずっと日本の学校に行っていたので...

例えば、お父さんがアメリカ人なんですよね。例えば、お父さんと話したりする時とかあって、完全に日本語なんですか。

話す時も、日本語で...

みんなマイカさんは、英語が上手だと思い込んで、英語で話かけたりとかしますか。

話しかけられることが、そんなにないけど、話しかけたら「No English」とか言われたり、普通に日本語で「すみません」とか言っているのに、「私...英語が難しいです」みたいな感じで、返されちゃったり...

だって、「今日本語で言いましたよね」にならないんですか。

すごいです。  
聞こえているのかなと思って...

学校は好きですか。

好きです。勉強はちょっと難しいけど、友だちとすごく楽しいです。同級生とは、すごい仲がよくて、みんな、いっぱい助けてくれています。でも、先輩とか、下の子とか、大人とかは怖いです。

何ですか。

違う学年の人って...話したことがないから第一印象だけで、「やばい」、「怖い」な感じで...「あいつ、やばいやつだ!」みたいな...  
「マイケル」って呼ばれちゃったんですよ。

**マイケル?**

入学した年に、小学生の話なんですけど、マイケルジャクソンが亡くなっちゃって、ニュースになって、それで「あっ、似てるじゃん? 黒人じゃん?」みたいな...

**ひどいですね。いじめじゃないですか。  
知らない人から街中とかで、「これ、おかしいでしょう」という、こっちが思うようなことが言われたことがありますか。**

夜、塾から帰っていて駅に向かっていたら、知らない酔ったおじいさんが自転車に乗って、急にこっちに来て、「黒人はクソだ」みたいな、すごいことを言われて...周りにけっこう人がいたんですけど、駅の近くで、その人達にも「黒人には気をつけるのよ!」と。それで、周りの人にも、すごい変な目で見られたし...

**周りの人もひどいですよね...**

全然助けてくれなかった。それは、それでショックで、ショック過ぎて、何の感情も出てこなかった。

**お母さんには相談したんですか。**

してないんです。できなかった。心配をかけたくなって...小 3 以降ぐらいで、ハーフのこととかで嫌なことがあっても、何も話していないと思います。

**何ですか。**

話したくないです。楽しいことだけ共有したい。

Source : Life As Half Black Half Japanese High School Girl | THE  
VOICELESS #18

## Document 4

Couverture et quatrième de couverture de l'ouvrage : 「混血」と「日本人」  
ハーフ・ダブル・ミックスの社会史



あいまいな「日本人」の境界を生きる。

「日本人」の境界線はどのように引かれているのか。その境界は、いかに  
生きられているのか。

混血、あいのこ、ハーフ、ミックス、ダブル…ときに侮蔑的な言葉を  
浴びせられ、差別され、あるときには羨望のまなざしで見つめられながら、  
「日本人」と「外国人」のはざまを生きてきた人びと。

かれらの生きた戦後史と、現代を生きるかれらの生活史をたどることで、  
もうひとつの「日本」の輪郭線が浮かび上がる。戦後史研究の新たな展開。

Source : 下地ローレンス吉孝, 「混血」と「日本人」  
ハーフ・ダブル・ミックスの社会史 (2018)

## Document 5

Extrait d'un article intitulé : 「日本人」とは何か？ 「ハーフ」たちの目に映る日本社会と人種差別の実際

しもじ よしたか  
下地ローレンス吉孝

(社会学者・開智国際大学非常勤講師)

2018.06.27

「ハーフ」と聞いてどんなイメージを思い浮かべるでしょうか。テレビで見かけるいわゆる「ハーフタレント」たちのイメージ、あるいは学校や職場で知り合った人のイメージが思い浮かぶ人も多いかもしれません。当然ですが、一口に「ハーフ」と言っても様々な人たちがいます。ルーツや国籍、性別、年齢、生まれた場所まで本当に多様な人たちが「ハーフ」という言葉で括られています。 [...]

こんにちは。社会学者の下地ローレンス吉孝と申します。私の母は、米兵であった祖父と沖縄の祖母のもとに生まれました。私はいわゆる「アメラジアン」で、「クォーター」です。

皆さんは「ハーフ」と聞いて、どのような人々を思い浮かべるでしょうか。英語（または外国語）が流暢に話せて、容姿が良く、グローバルに活躍する姿でしょうか。

私が思い浮かべる「ハーフ」の一人は、英語が話せない、歳をとって腰を悪くした、マンションの管理人として毎日ゴミを片付けている、私の母親の姿。 [...]

かつては「混血」、今では「ハーフ」と呼ばれる人々は、韓国や中国にルーツをもつ人々、様々な国に渡った日系人たちのみに留まらず、日本社会の歴史やグローバル化、留学生や移民の受け入れ拡大といった社会状況と共に多様化・複雑化し、人数自体もどんどん増加している。しかし、そんなかれらのありふれた日常生活の経験はあまりにも知られていない。

母は小さい頃から定年になる現在まで、「日本語上手ですね…」 「日本に来て何年ですか…？」とずっと言われ続けてきた。「ハーフ」という言葉が一般的に使われるようになって半世紀を迎えてもなお、かれらに対するまなざしや偏見は変わっていない。「日本人」という概念に、あまりにも強く外見のイメージが結びつけられている。 [...]

「ハーフ」の人々を見て、かれらの日本語能力や身につけている日本の文化・習慣について感心するような一言を投げかける。「すごいね」、「上手だね」、「日本人より日本人らしい」…。その言葉やまなざしには、外見に基づいて「あなたは日本人ではない」と安易に判断してしまう強固な習慣が見え隠れしている。 [...]

今、外国人労働者の受け入れ拡大へ向けて政府が大きく舵を切ろうとしている。90年代の入管法改定の際の「鎖国 vs 開国」論争、50年代の「混血児」の「同化 vs 隔離（保護）」論争など、外国人の受け入れ是非をめぐる論争はこれまでも繰り返し起こってきたし、今回も起きるかもしれない。しかし、もう何十年も前から日本はすでに十分に多様化してきた。そのことを多様な「ハーフ」たちの存在が証明している。

現実には本格的な移民政策、福祉・教育・医療にまつわる対策、そして人種差別を解消するためのあらゆる取り組みが必要とされている。問題は「そういう人はいませんよ」「いても少ないから大丈夫」そんな言葉が何度も何度も語られてきたこと、それによって現実の様々な問題が不可視化され、必要な解決が先延ばしされ続けてきたことだ。

すでに多様な「日本人」が暮らし、働いているこの社会で、日常に潜むありふれた人種差別の現実を直視することが求められている。「日本人」とは何だろうか。「日本社会」にはどのような人々が暮らしているのだろうか。こういった問いかけから、少しずつ対話を広げていきたい。

Source : 日本複雑紀行 (2018)

## Document 6

Graphique intitulé : 父母の国籍別出生数 (1987～2019年)

年次	実 数					割 合 (%)			
	総 数	父日本人 <sup>1)</sup>	父日本人	父外国人	父外国人 <sup>2)</sup>	父日本人 <sup>1)</sup>	父日本人	父外国人	父外国人 <sup>2)</sup>
		母日本人	母外国人	母日本人	母外国人	母日本人	母外国人	母日本人	母外国人
1987	1 354 232	1 336 636	5 538	4 484	7 574	98,70	0,41	0,33	0,56
1990	1 229 044	1 207 899	8 695	4 991	7 459	98,28	0,71	0,41	0,61
1995	1 197 427	1 166 810	13 371	6 883	10 363	97,44	1,12	0,57	0,87
2000	1 202 761	1 168 210	13 396	8 941	12 214	97,13	1,11	0,74	1,02
2005	1 073 915	1 040 657	12 872	9 001	11 385	96,90	1,20	0,84	1,06
2010	1 083 615	1 049 338	11 990	9 976	12 311	96,84	1,11	0,92	1,14
2011	1 062 224	1 030 495	10 922	9 389	11 418	97,01	1,03	0,88	1,07
2012	1 050 715	1 016 695	10 825	9 711	13 484	96,76	1,03	0,92	1,28
2013	1 042 813	1 010 284	10 019	9 513	12 997	96,88	0,96	0,91	1,25
2014	1 018 532	983 892	9 845	9 802	14 993	96,60	0,97	0,96	1,47
2015	1 019 991	986 598	9 459	9 620	14 314	96,73	0,93	0,94	1,40
2016	994 017	957 860	9 371	9 747	17 039	96,36	0,94	0,98	1,71
2017	962 731	927 931	8 674	9 460	16 666	96,39	0,90	0,98	1,73
2018	935 287	900 522	8 436	9 442	16 887	96,28	0,90	1,01	1,81
2019	883 566	847 836	8 111	9 292	18 327	95,96	0,92	1,05	2,07

厚生労働省政策統括官（統計・情報政策担当）『人口動態統計』による。割合は出生総数についてのもの。1)日本国籍の嫡出でない子を含む。2)外国籍の嫡出でない子を含む。

Source : NIPSSR - 国立社会保障・人口問題研究所,  
人口統計資料集 (2021)

Code de l'épreuve : ???

## **Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

### **CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2021**

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 3

Axe retenu : **Territoire et mémoire** – Lieu et mémoire individuelle

#### **Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document (Shinsai nokosuka.mp4) est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Titre : Shinsai nokosuka nokosanaika - Yomiuri TVnyûsu : de 0'0 à 4'54

<https://www.youtube.com/watch?v=nB0lcqEyAR4>

#### **Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec l'axe vous procéderez à l'analyse des documents et productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

- *identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*

- *identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : Première LVC, deuxième trimestre, classe de dix élèves.

Axe retenu :

Tâche finale : Produire un vidéo-reportage sur un lieu chargé de souvenirs personnels.

Outils grammaticaux :

- Démonstratifs en *こそあ* (en réactivation)
- Qualificatifs (en réactivation)
- Forme en *て* et formes inaccomplie et accomplie des qualificatifs
- Repères dans le temps : date, durée, expressions du temps (en réactivation)
- Les verbes *ある* et *います* et la particule *が*
- Les indicateurs de lieu (*中、上、下...*)
- Forme en *て* des verbes
- Le mot outil *とき*

Activités langagières :

- Compréhension orale (comprendre la présentation d'un lieu touristique A2)
- Compréhension écrite (comprendre un courriel simple rédigé en japonais A2)
- Expression orale en interaction (créer en groupe un dialogue sur un sujet de la vie quotidienne A2)
- Expression orale en continu (présenter simplement un lieu chargé de souvenirs A2)

## Document 1

Compréhension orale : 奈良

Fichier : MARUGOTO Plus Nara.mp4

Le fichier a été préalablement mis à disposition des élèves dans un dossier partagé à distance. Ils peuvent le regarder sur tablette, portable ou téléphone, autant de fois qu'ils le souhaitent, à leur rythme.

Consignes :

Rédigez un compte-rendu en français de ce document.

Puis, répondez aux questions suivantes en japonais.

1. 奈良はどこですか。
2. 何年に 作られましたか。
3. 奈良の 有名な たてものは 何ですか。
4. 奈良の 有名な どうぶつは 何ですか。
5. どんな お店が ありますか。
6. 東大寺は 何ですか。
7. 東大寺の 中に 何が ありますか。
8. 東大寺を 見た人は どうでしたか。

## Document 2

Compréhension écrite : 先生へのメール

田中先生

お元気ですか。

3日間前、東京につきました。とてもあついです。東京は人がとても多くて、にぎやかな町ですね。最初は、地下鉄と電車の乗り方が分からなくて、こまりました。でも、日本の駅員さんはとても親切で、たすかりました。町の中に、静かなところもあります。たとえば、おとといは新宿御苑へ行きました。広くて、美しい公園です。散歩して、とても気持ちがよかったです。きのうは友達と花火を見ました。友達の家族もいました。私たちは橋の上で一時間ぐらい赤や黄色の花火を見ました。とてもいい思い出になります。それから冷たくてあまいジュースを飲みました。おいしかったです。

先生もよい夏休みを過ごしてください。

ポリンヌ

ただし 正しい答えをえらんでください：

- A. ポリンヌはいつ東京とうきょうにつきましたか。  
1. 3日間まへ前 2. きのう 3. おととい
- B. きせつはいつですか。  
1. 冬ふゆ 2. 春はる 3. 夏なつ
- C. 東京とうきょうはどんな町まちですか。  
1. 人が多くて、にぎやかです。でも静しずかなところもあります。  
2. 人が多くて、あまり親切ではありません。  
3. 静しずかで、美うつくしい町まちです。
- D. ポリンヌさんは地下鉄ちかてつの乗り方のをだれに聞かきましたか。  
1. 友達ともだちに聞ききました。  
2. 人に聞ききました。  
3. 駅員えきいんさんに聞ききました。
- E. 新宿御苑しんじゅくぎょえんはどんなところですか。  
1. 美うつくしくて、気持きもちちがいいところです。  
2. にぎやかで、さんぽするところです。
- F. ポリンヌさんはだれと花火はなびを見ましたか。  
1. 先生と見ました。  
2. 橋はしの上で、一人で見ました。  
3. 友達ともだちと見ました。
- G. 花火はなびを見たあと、何をしましたか。  
1. 散歩さんぽしました。  
2. 冷たいジュースを飲みました。  
3. 橋はしの上で、一時間まちました。

### Document 3 :

Expression orale en interaction :

Préparation : sur le modèle du courriel au professeur Tanaka, les élèves rédigent chacun le récit de leurs vacances.

Interaction : Ils se mettent ensuite par groupe de deux ou trois, et doivent inventer un dialogue d'au moins 2 minutes et 30 secondes où chacun interroge l'autre sur ce qu'il a fait pendant les vacances.

## Document 4 :

Grille d'évaluation de l'interaction orale pour une auto-évaluation par l'élève lui-même.

A. Travailler en groupe		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et qualité de la langue	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Chacun a travaillé de son côté, il n'y a pas de réelle entente entre les membres du groupe.	0-2	Je peux intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	0-2	Je m'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	0-2
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Il y a eu un effort pour travailler en groupe, se répartir équitablement la parole. Si un camarade hésite l'autre lui vient en aide par une autre réplique, en simplifiant les énoncés ou en reformulant.	2-4	Je réponds et réagis de façon simple.	2-4	Je m'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	2-4
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Il y a un travail de groupe coordonné, la parole est répartie équitablement, attitude positive et envie de communiquer.	4-6	Je prends ma part dans l'échange, je sais au besoin me reprendre et reformuler.	4-7	Je m'exprime dans une langue globalement correcte (grammaire et prononciation) et mon vocabulaire est assez varié.	4-7
<b>Note A, sur 6</b> <b>Travailler en groupe</b>		<b>Note B, sur 7</b> <b>Prendre part à une conversation</b>		<b>Note C, sur 7</b> <b>Intelligibilité et qualité de la langue</b>	
<b>Total :</b>					

## **Document 5**

Expression orale en continu

Produisez un vidéo-reportage de moins de 3 minutes sur un lieu que vous aimez, chargé de souvenirs.

- 1) Vidéo-reportage de Mona fichier : Mona extrait.mp4 »
- 2) Vidéo-reportage de Lisa fichier : Lisa extrait.mov
- 3) Vidéo-reportage de Mila fichier : Mila extrait.mp4

Code de l'épreuve :

**Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2021**

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 4

Thème culturel retenu : **Voyages et migrations**

**Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document (shikokuhenro.mp4) est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Titre : shikokuhenro

<https://www.youtube.com/watch?v=24dPV2LJnEU>

**Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec le thème culturel, vous procéderez à l'analyse des documents et productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

- *identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*
- *identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : 3<sup>ème</sup> LV1, deuxième trimestre, classe de 15 élèves

Tâche finale : Réaliser un jeu télévisé dans lequel deux équipes s'affrontent autour de questions sur les spots touristiques japonais.

Tâche intermédiaire 1: tout au long de la séquence, après chaque document étudié, imaginer une ou deux questions qui seront posées lors du jeu et les poster sur un mur collaboratif.

Tâche intermédiaire 2 : exposé des élèves sur un département du Japon à l'aide d'une fiche synthèse et de recherches personnelles.

Outils grammaticaux :

- Introduction à la forme passive des verbes
- Réactivation de l'accompli (verbes et qualificatifs)
- Réactivation de la forme en ㇿ (verbes et qualificatifs)
- Connecteurs logiques
- Compter en japonais (structure de la phrase et spécifiques numériques)

Activités langagières :

- Compréhension orale (comprendre la présentation d'un lieux, son histoire)
- Compréhension écrite (repérer les informations qui nous intéressent dans un document relativement complexe)
- Expression écrite (rédiger le compte rendu d'un voyage sous la forme d'une lettre à un ami)
- Expression orale en continu (faire un exposé sur un département du Japon)
- Expression orale en interaction (organiser et participer à un jeu télévisé de questions / réponses)

Compétences pragmatiques :

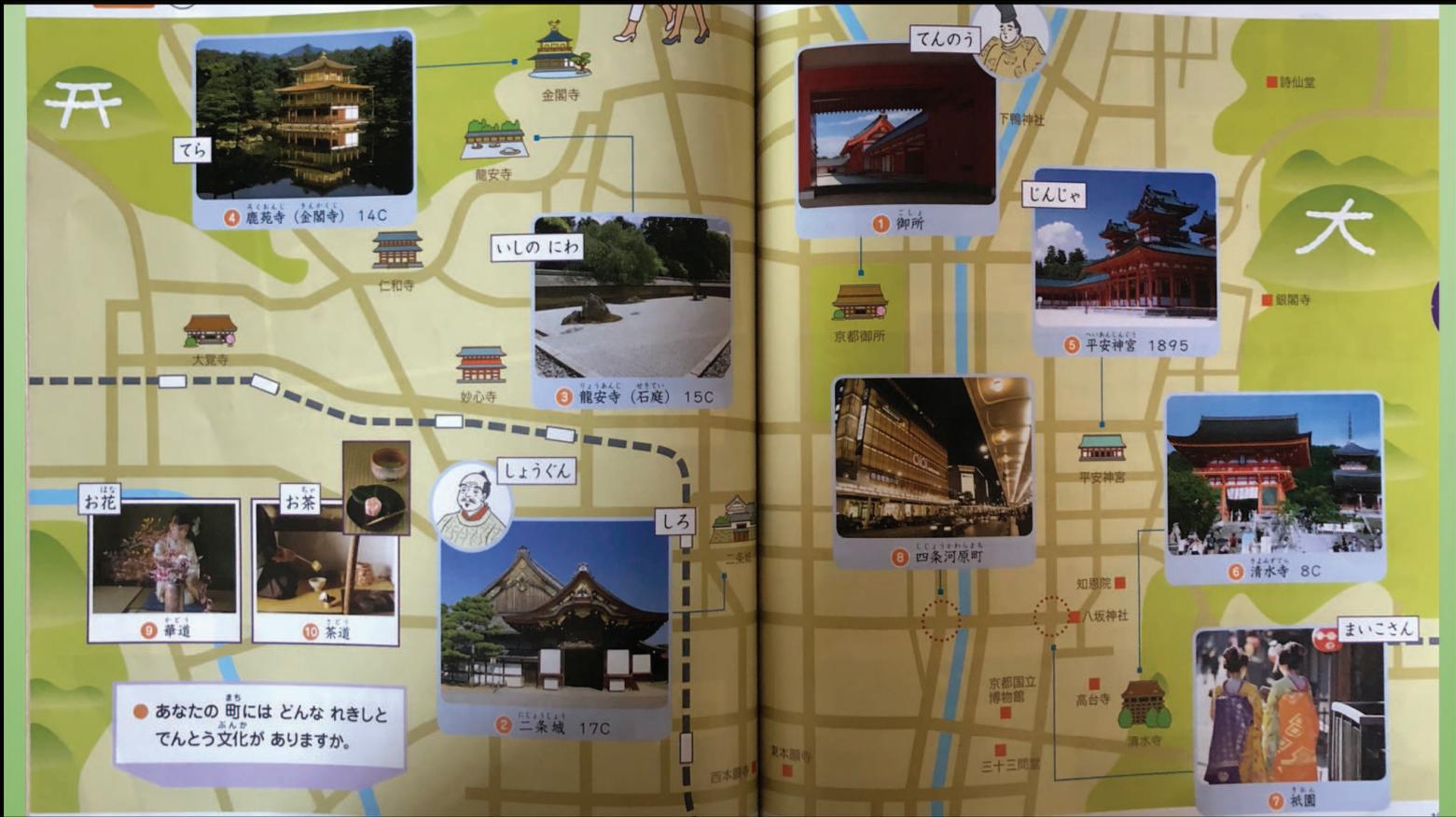
- Faire des recherches sur internet (droits d'auteur, fiabilité des sources)
- Utiliser le clavier japonais sur ordinateur

# Document 1

Compréhension orale (voir fichier « Kyoto.mp3 »)

Introduction au passif en japonais. Un script à trous de l'enregistrement est remis aux élèves qui ont deux choses à faire :

- 1) Entourer les endroits mentionnés sur la carte de Kyôto ci-dessous
- 2) Compléter le script de l'enregistrement



## Document 2

Fiche synthèse recto verso d'un département pour aider les élèves dans leur exposé (tâche intermédiaire 2). Les élèves sont libres de prendre les informations qu'ils souhaitent, voire de n'en prendre aucune. Ils doivent dans tous les cas compléter avec des recherches personnelles.



きんぱく  
金箔



かがゆうぜん  
加賀友禅



石川県旗

いしかわけん  
石川県



けんちようしよざいち かなざわ  
県庁所在地：金沢市

りんせつとどう ふけん ふくいけん ぎふけん  
隣接都道府県：福井県、岐阜県、  
富山県、新潟県

めんせき  
面積：4186km<sup>2</sup> (35位)

にんぐ  
人口：115万人 (34位)

へいきん  
年平均気温：14.6度

さんぎよう  
産業



米

くたにやき  
九谷焼

かがゆうぜん  
加賀友禅

わじまめり  
輪島塗



かなざわし  
金沢市

ごい  
語彙

ぬ  
塗り：laque

でんどう  
伝統：tradition

こうげいひん  
工芸品：artisanat

こうてい  
工程：processus de fabrication

ぎじゆつ  
技術：technique

はんどう  
半島：péninsule

いしかわけん とくちよう  
石川県の特徴

でんどうてきこうげいひん  
伝統的工芸品

こうてい おも てきぎよう き ちいき ぎじゆつ  
工程が主に手作業で、決まった地域で、昔から伝わる技術で作られているなどの  
条件を満たした工芸品をいいます。

しぜん  
自然

① 県の北部は、日本海に能登半島が突き出ています。

② 南部の岐阜県との県境には白山があります。

さんぎよう  
産業

① 米作りが盛ん。能登地方では千枚田が見られます。

② 輪島塗、九谷焼、加賀友禅などの伝統的工芸品が有名。



ぶんか た  
文化・その他

① 金沢市は、江戸時代の加賀百万石の城下町として栄えました。

② 兼六園は、日本三名園の1つです。



### Document 3

#### Expression écrite

Devoir maison : vous rédigerez une lettre à un ami pour lui raconter un voyage au Japon que vous avez fait. Vous pouvez mentionner tous les lieux étudiés en cours.

Deux copies d'élèves

1) Début de la copie de Natacha :

こんにちは。おげんきですか。パリのナタチャ

です。

4月16日から 4月17日まで かけくで にほんへ

いきました。パリから おおさかまで ひこうきで

11じかん かかりました。それから、おおさか

から ながさきまで しんかんせんを 5じかん

ぐらい かかりました。にほんの しんかんせんは

たかいですよ。りょこうは とても たかかった

です。

太郎さんへ、

こんにちは。元気にしてますか。僕は元気で。7月17日から7月23日まで6日間日本にいました。パリから関西空港までびっけきで11時開半もかかりました。

初日は時差のせいであつたかたきでいて、セゾにも行かずに、ホテルで休んでいました。

2日目は大阪を奮見光しました。まず、通天閣に行きました。その中に、ビッケンさんという神木兼の像が有り、足のうらちを無くと利益があると言われているので、さわりました。その後、通天閣の近くにある、新世界でたご火荒きとおお女子火荒きを食べました。大阪の名物です。おいしかったです。3日目、大阪城へ行きました。すべくきれいでした。

4日目は、大阪のせなりにある、京者入へ行きました。とても有名で、伏見稻荷大土を

おとすられた。そこには牛本鳥居があり、その後、清水寺へ行きました。そこにはとても全てが見わたせて、すべくきれいでした。奈良で最も有名な東大寺に行きました。そこにはとても帰る前の最後の奮見光は、奈良公園には、しかがたくさいです。しかせべいを判りました。

大きく、有名な大仏さんがあり、東大寺の奈良公園には、しかがたくさいです。しかせべいを判りました。お土産に、大仏さんの置き物を買いました。空港で、ハツチを買いました。

日本方を行はすにく

楽しかったです。また日本に行ってみたいです。

健太郎

## Document 4

### Expression écrite

Un morceau du mur collaboratif (tâche intermédiaire 1) avec les questions des élèves qui seront posées lors du jeu télévisé.

<p>イトウイージュ 質問：沖縄の名物は何ですか 答え：メロンとゴーヤです</p>	<p>Octave 質問：四国へんろの人は何日間歩きますか 答え：58日間</p>	<p>レイラ 質問：札幌の有名なまつりの名前は何ですか。 答え：雪まつり</p>	<p>イトウイージュ 質問：札幌の雪まつりはいつですか 答え：毎年の2月</p>	<p>Nizar 質問：本州の昔の名は何ですか。 答え：あぎつしま</p>	<p>Octave 質問：日本の人口は何人ですか。 答え：1億2800万人ぐらい</p>
<p>Maud 質問：本州のもっとも高い山は何ですか 答え：富士山</p>	<p>Awa 質問：日本の主な島は何ですか 答え：本州</p>	<p>Bérénice 質問：福島の地震はいつ起こりましたか 答え：2011年3月11日</p>	<p>Leila 質問：青森県は本州のどこにありますか 答え：北</p>	<p>Bérénice 質問：姫路城は何色ですか。 答え：白</p>	<p>Nizar 質問：岡山城の別名は何ですか 答え：烏城</p>

## Document 5

Prise de parole en interaction (voir fichier « tâche finale.mp4 »)

Tâche finale de la séquence. Réalisation du jeu télévisé par groupes de cinq (répétition).

Un élève joue le présentateur et dispose des questions rédigées par la classe. Deux équipes de deux élèves s'affrontent. Les élèves ont eu accès aux questions via le mur collaboratif tout au long de la séquence et ont donc pu se préparer.